

ANNEXE III

REGLEMENT D'EXAMEN

Brevet professionnel *pilote d'installations de production par procédés*

ANNEXE III			CFA ou section d'apprentissage habilité Formation professionnelle continue en établissement public		Formation professionnelle continue en établissement public habilité		CFA ou section d'apprentissage non habilité Enseignement à distance Formation professionnelle continue en établissement privé	
BREVET PROFESSIONNEL								
PILOTE D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION PAR PROCÉDÉS								
Epreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1 Analyse d'une installation de production par procédés		2						
<i>S/épreuve E11</i> : Etude de la partie opérative	U 11	1	ponctuelle écrite	2h	CCF		ponctuelle écrite	2h
<i>S/épreuve E12</i> : Etude de l'automatisation	U 12	1	ponctuelle écrite	2h	CCF		ponctuelle écrite	2h
E.2 Analyse de gestion d'une production	U 20	2	ponctuelle écrite	2h	CCF		ponctuelle écrite	2h
E.3 Formation ou activité en milieu professionnel (conduite d'une installation de production par procédés)	U 30	2	ponctuelle orale	30 min	CCF		ponctuelle orale	30 min
E.4 Exploitation, pilotage, amélioration		5						
<i>S/épreuve E41</i> : Préparation d'une production	U 41	1	CCF		CCF		ponctuelle écrite	2h
<i>S/épreuve E42</i> : Conduite en mode dégradé d'une installation de production par procédés	U 42	1	CCF		CCF		ponctuelle pratique	2h à 3h
<i>S/épreuve E43</i> : Maintenance d'une installation de production par procédés	U 43	1	CCF		CCF		ponctuelle pratique	1h30 à 2h
<i>S/épreuve E44</i> : Réglages, mise en route, arrêt d'une installation de production par procédés	U 44	1	CCF		CCF		ponctuelle pratique	30 min à 1h
<i>S/épreuve E45</i> : Evaluation de résultats, participation aux améliorations	U 45	1	CCF		CCF		ponctuelle écrite	1h
E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U 50	3	ponctuelle écrite	3h	ponctuelle écrite	3h	ponctuelle écrite	3h
Epreuve facultative								
Langue vivante étrangère (a)	UF 1		ponctuelle orale	15 min (a)	ponctuelle orale	15 min (a)	ponctuelle orale	15 min (a)

(a) L'interrogation est précédée d'un temps de préparation de 15 minutes.